

Volet Information

Cadre de référence de l'information gouvernementale

Architecture d'entreprise gouvernementale 3.2



Volet Information

Cadre de référence de l'information gouvernementale

Architecture d'entreprise gouvernementale 3.2

Cette publication a été réalisée par le Sous-secrétariat du dirigeant principal de l'information et produite en collaboration avec la Direction des communications du Secrétariat du Conseil du trésor.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet du Conseil du trésor et de son Secrétariat en vous adressant à la Direction des communications ou en consultant son site Web.

Direction des communications
Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Sans frais : 1 866 552-5158

communication@sct.gouv.qc.ca
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – juillet 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-76153-2 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec - 2016

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX _____	VI
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES _____	VII
HISTORIQUE DES CHANGEMENTS _____	VIII
AVIS AUX LECTEURS _____	IX
SOMMAIRE _____	X
1. RAISON D'ÊTRE DU DOCUMENT _____	1
2. OBJECTIF _____	1
3. DÉFINITIONS _____	1
4. VUE D'ENSEMBLE DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE _____	2
4.1 MODÈLE DE RÉFÉRENCE _____	2
4.1.1 CHAMPS D'ACTIVITÉ _____	3
4.1.2 SCHÈME DE CLASSIFICATION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE _____	4
5. VUE FONCTIONNELLE DU GOUVERNEMENT _____	7

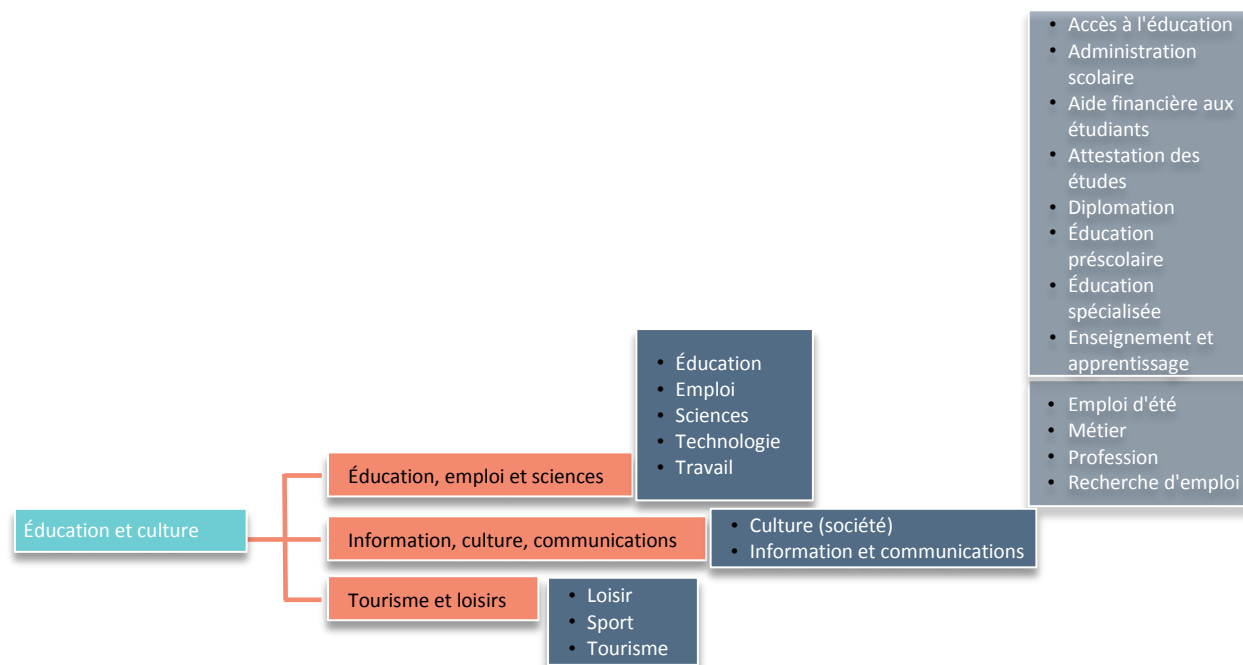
Liste des figures

FIGURE 1 : STRUCTURE DU MODÈLE DE RÉFÉRENCE _____	3
FIGURE 2 : STRUCTURE D'UN CHAMP D'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT _____	4
FIGURE 3 : VUE D'ENSEMBLE DES INFORMATIONS PAR MISSIONS / DOMAINES / SECTEURS D'ACTIVITÉS _____	6
FIGURE 4 : VUE FONCTIONNELLE DU GOUVERNEMENT _____	7

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : CORRESPONDANCE ENTRE MISSIONS GOUVERNEMENTALES ET LES DOMAINES D'AFFAIRES _____	5
---	---

Figure 2 : Structure d'un champ d'activité du gouvernement



4.1.2 Schème de classification de l'information gouvernementale

Ce cadre de référence de l'information gouvernementale s'appuie sur la structure illustrée à la figure 1 « Structure du modèle de référence ». Il consiste principalement à classifier les informations gouvernementales en trois niveaux.

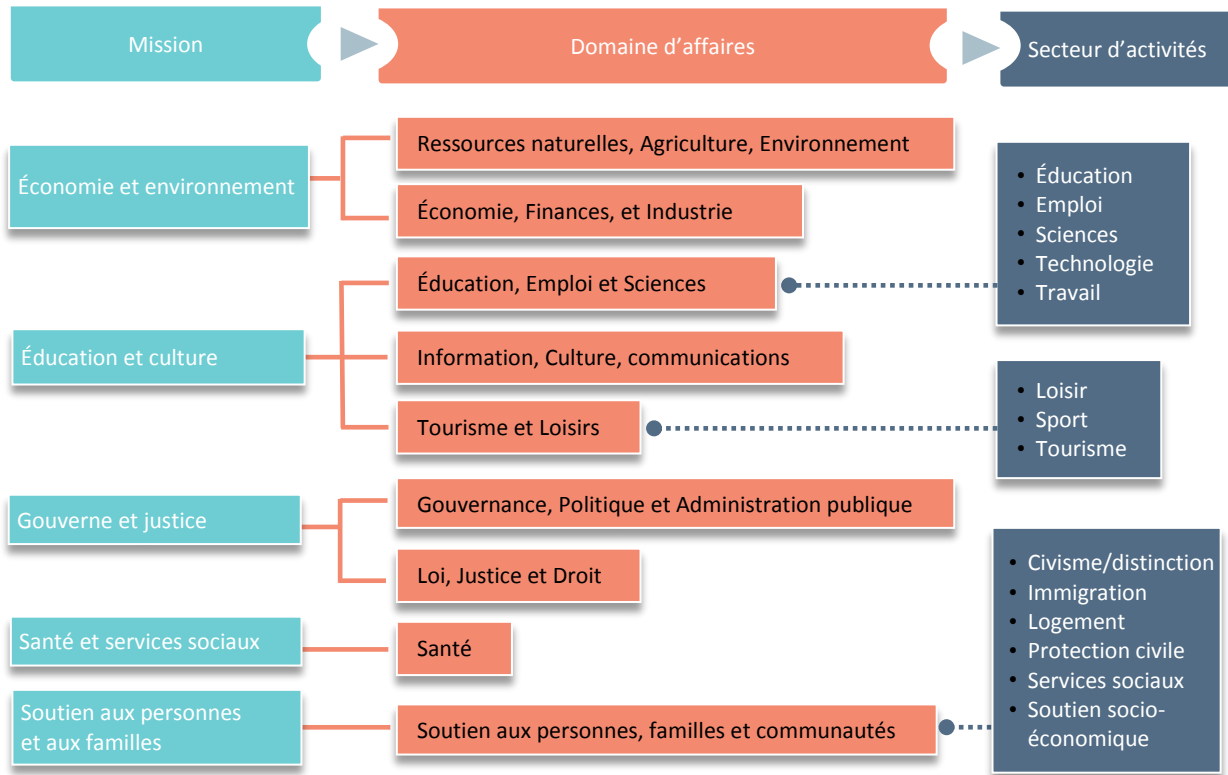
1. Le premier niveau correspond aux cinq grandes missions de l'État exposées dans le Livre des crédits, et ce, pour nommer les champs d'intervention essentiels du gouvernement, à savoir :
 - ✓ santé et services sociaux;
 - ✓ économie et environnement;
 - ✓ gouverne et justice;
 - ✓ soutien aux personnes et aux familles;
 - ✓ éducation et culture.
2. Le second est composé de neuf catégories de domaines d'affaires. Chacun de ces domaines d'affaires est lié à une mission gouvernementale. Le tableau suivant, tel que décrit dans le TAG, illustre la correspondance entre les cinq missions gouvernementales et les neuf catégories de domaines d'affaires qui ont été retenues pour le gouvernement du Québec.

Tableau 1 : Correspondance entre missions gouvernementales et les domaines d'affaires

Missions gouvernementales	Catégories de domaine d'affaires
Économie et environnement	Ressources naturelles, agriculture, environnement Économie, finances et industrie
Éducation et culture	Éducation, emploi et sciences Information, culture, communications Tourisme et loisirs
Gouverne et justice	Gouvernance, politique et administration publique Loi, justice et droit
Santé et services sociaux	Santé
Soutien aux personnes et aux familles	Soutien aux personnes, familles et communautés

3. Le troisième niveau, quant à lui, montre la subdivision de chacun des domaines d'affaires en secteurs, lesquels peuvent se décomposer à leur tour en sous-secteurs de plus en plus spécialisés, jusqu'à désigner des objets assez précis. La figure suivante présente la liste des domaines d'affaires par missions gouvernementales ainsi que des secteurs d'activités associés.

Figure 3 : Vue d'ensemble des informations par mission / domaine / secteur d'activités

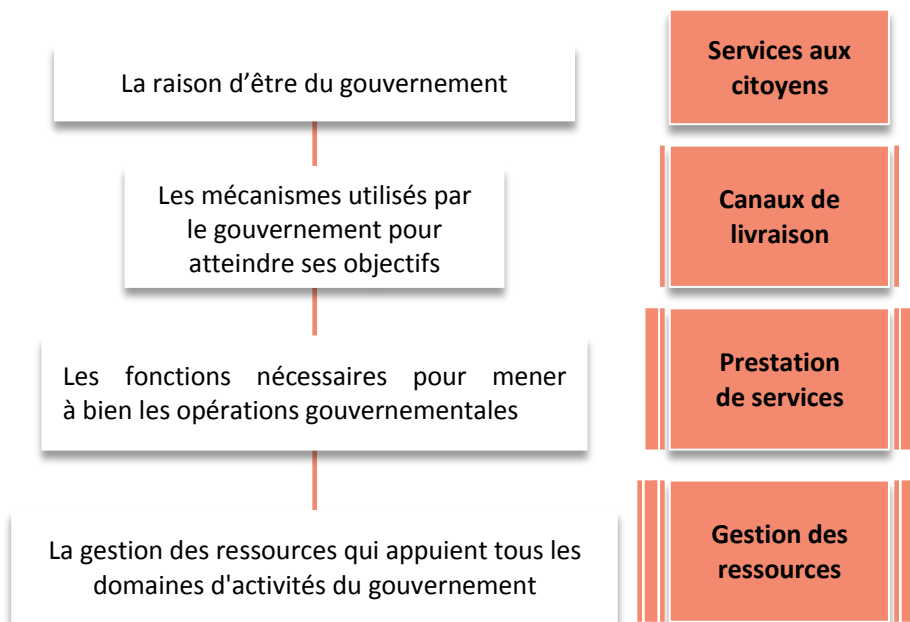


5. Vue fonctionnelle du gouvernement

La facette dite « domaine d'affaires » offre une sémantique de l'activité gouvernementale, alors que l'autre facette, la classification de l'information gouvernementale, constitue une sémantique fonctionnelle de l'administration, dotée d'une organisation et d'un vocabulaire commun permettant d'assurer les communications administratives aussi bien à l'interne qu'avec les partenaires et clients (citoyens, entreprises et autres organisations).

La figure suivante illustre une vue fonctionnelle permettant au gouvernement de réguler ses différentes activités et de mener à bien ses projets. Cette vue fonctionnelle épouse la structure organisationnelle d'une administration. Elle part des niveaux supérieurs de l'Administration publique (ministères ou OP) et répartit le processus de fonctionnement en suivant les instances responsables d'interventions particulières. Cette vue peut être schématisée comme suit :

Figure 4 : Vue fonctionnelle du gouvernement



1. La raison d'être du gouvernement

À ce niveau de découpage, on retrouve principalement les attentes exprimées par les clientèles du gouvernement (citoyens, entreprises) ainsi que les services qui leur sont destinés, et ce, dans divers secteurs d'activités.

2. Les mécanismes utilisés pour l'atteinte des objectifs fixés

Ce niveau regroupe les mécanismes utilisés par le gouvernement pour atteindre ses objectifs, notamment, les échanges avec les clientèles, les canaux et modes de livraison, etc.

3. Les fonctions opérationnelles du gouvernement

Les fonctions opérationnelles du gouvernement désignent toutes les fonctions nécessaires pour mener à bien les opérations gouvernementales, entre autres les fonctions administratives, la prestation de services, etc.

4. La gestion des ressources publiques

Ce niveau couvre tout ce qui a trait à la gestion des ressources publiques, et ce, pour appuyer les nombreux domaines d'activités du gouvernement selon la fonction ou l'utilité pour laquelle ils ont été conçus. À titre d'exemple, la gestion des ressources en soutien aux opérations, contrôle et pilotage, etc.

Les domaines d'affaires décrivent la mission ainsi que le but du gouvernement en termes de programmes et services qu'il fournit, dans une perspective centrée sur les citoyens. Les investissements visant à mettre en œuvre un service offert aux citoyens exigent, en général, des mécanismes qui permettent d'assurer une prestation de services adéquate selon divers modes et canaux de livraison. Vu la gamme de services offerts par le gouvernement, il est nécessaire d'avoir une cartographie des services associée au champ / secteur d'activité afin d'assurer une utilisation efficace et efficiente de la prestation de services. Quant au soutien à la prestation de services, il désigne principalement le cadre réglementaire et législatif (directives, politiques, lois, règlements, etc.) et les fonctions nécessaires pour mener à bien les opérations du gouvernement. Pour ce qui est de la gestion des ressources en support aux opérations, elle renvoie aux activités de soutien, lesquelles permettent au gouvernement de fonctionner efficacement. En raison de l'obligation d'observer des règles communes, la structure fonctionnelle se compose d'une partie similaire pour tous les OP, et d'une partie spécifique, en lien avec la mission de chacun.

On distingue les fonctions administratives communes suivantes dans l'Administration publique :

- ✓ la gestion des ressources humaines;
- ✓ la gestion des ressources financières;
- ✓ la gestion des ressources matérielles;
- ✓ l'administration et la gestion;
- ✓ la législation et la réglementation;
- ✓ la gestion des ressources informationnelles.

Les informations communes en lien avec les services aux clientèles du gouvernement, les mécanismes utilisés par le gouvernement pour atteindre ses objectifs, les fonctions nécessaires pour mener à bien les opérations et la gestion des ressources en support aux opérations constituent les données essentielles au sein du gouvernement.

**Secrétariat
du Conseil du trésor**

Québec



Au cœur de l'administration publique